




► *Ordre de Passage des Patients en Endoscopie : une Réponse Officielle et sans Ambiguïté* ◀

La SFED tient à attirer l'attention sur l'importance d'un texte officiel récemment publié qui apporte une réponse claire et remarquablement argumentée sur le problème d'un ordre de passage éventuel des patients dans un programme endoscopique ou opératoire.

> Lien direct vers le texte intitulé « Avis du Comité Technique des Infections Nosocomiales et des Infections Liées aux Soins sur la pertinence d'instaurer pour la réalisation d'actes invasifs médico-chirurgicaux un ordre de passage dans les programmes quotidiens d'interventions où figurent des patients porteurs de virus hématogènes » ( 20 Ko), qui est en ligne sur Nosobase®, base de données bibliographiques alimentée par les cinq Centres de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales (C.CLIN).

A lire absolument !

Christian BOUSTIERE et l'ensemble du Conseil d'Administration de la Société Française d'Endoscopie Digestive.

[\[Remarques et suggestions\]](#) [\[Envoyer à un confrère\]](#) [\[Ne plus recevoir cette lettre\]](#)

Le fichier utilisé pour vous communiquer le présent document est déclaré auprès de la CNIL. En application des articles 34 et suivants de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès du Webmaster de la Société Française d'Endoscopie Digestive à l'adresse suivante : Docteur Franck DUMEIRAIN - Webmaster sfed.org - Bel-Air - 87800 Nexon, ou par e-mail à webmaster@sfed.org.